

Récurrance

Co-référent

Participant

Schéma de gouvernance Organigramme

Vie asso

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET COLLÈGES COOPÉRATIFS

L'AG, composée de l'ensemble des membres, décide des grandes orientations de l'association et valide le bilan financier, le bilan d'activité et le bilan moral de la structure chaque année.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est le représentant et le garant des décisions prises par l'AG tout au long de l'année. Il se regroupe une fois par mois. Il possède des attributions politiques, stratégiques, financières, légales et RH.

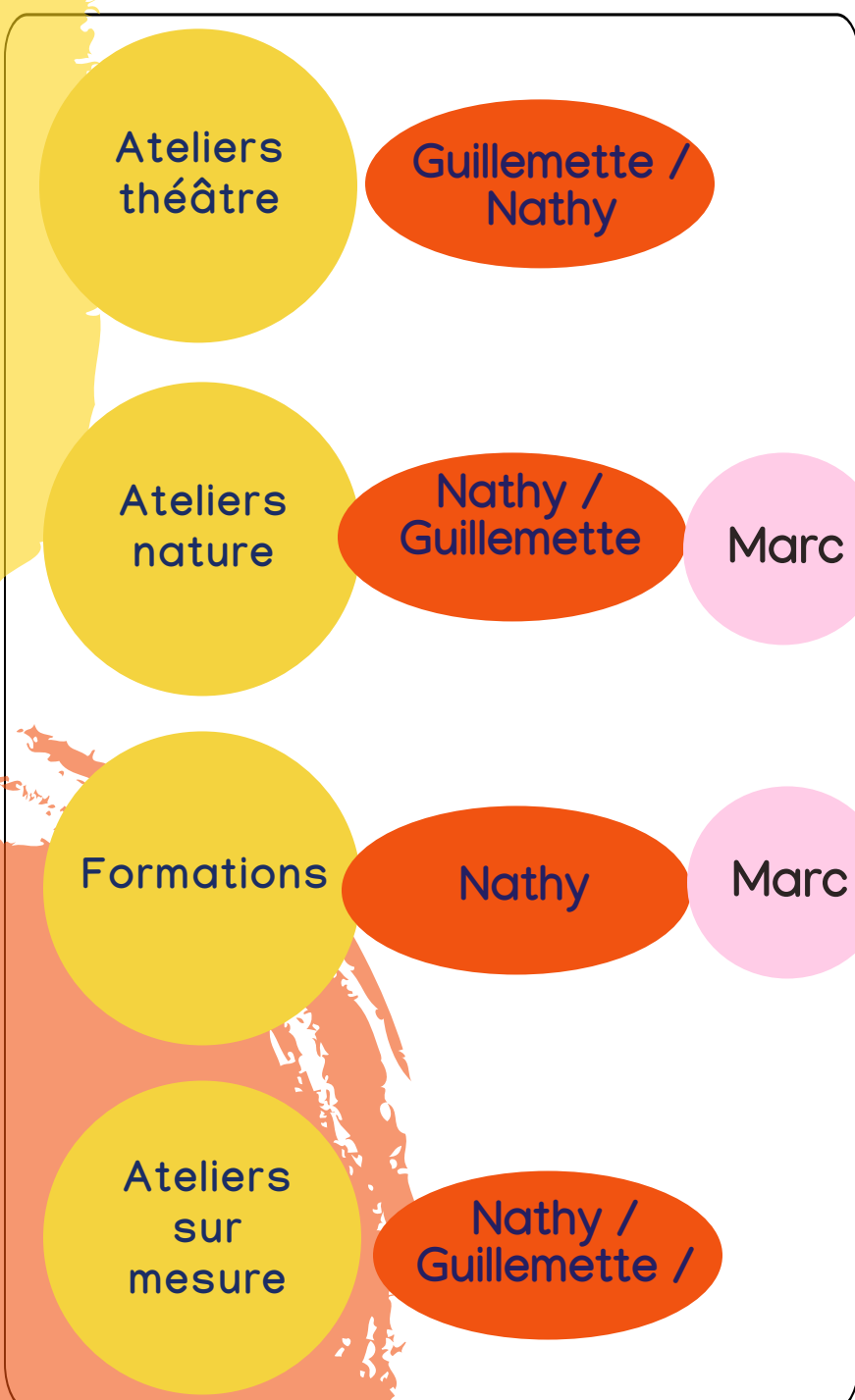
RÉUNION D'ÉQUIPE

Il s'agit de l'espace salarié. Ici se décident en équipe différents sujets opérationnels voire certaines décisions liées à des délégations vues en CA

GROUPE DE TRAVAIL / DÉLÉGATION

Ici, on délègue la charge mentale et la référence d'une thématique de travail. On prépare, organise et met en œuvre l'action, en veillant à faire des aller-retours, si nécessaire, pour le partage d'information et la validation par et avec le CA.

Ateliers



Assemblée Générale

1 fois par an



Binôme tournant

Conseil d'administration

1 fois par mois



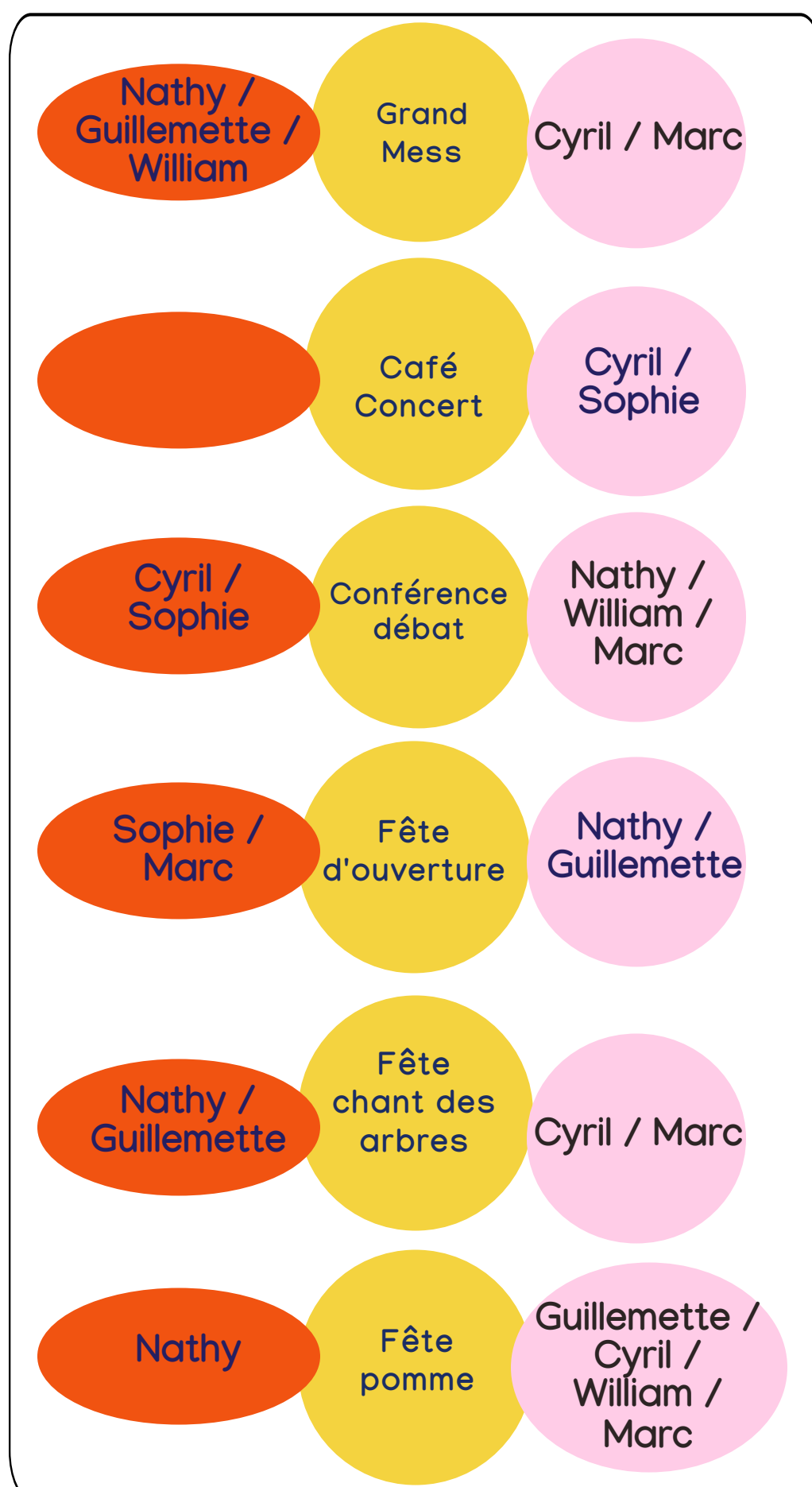
Réunion d'équipe

1 fois par semaine

Nathy et Guillemette



Évènementiel



Vie du lieu

